



# Compagnie d'arc de Conflans Sainte Honorine

Stade Claude Fichot - rue du Bois d'Aulne  
78700 Conflans Sainte Honorine  
e-mail : [compagnie.conflans@free.fr](mailto:compagnie.conflans@free.fr)  
e-mail secrétaire : [secetaire@compagnieconflans.com](mailto:secetaire@compagnieconflans.com)  
site web : [www.compagnieconflans.com](http://www.compagnieconflans.com)



Union Sportive de  
Conflans Ste Honorine  
BP 70029  
Tél/fax 01 39 19 34 39

## RENTREE SPORTIVE 2024

**Conflans Ste Honorine, le 7 Juillet 2024**

A tous les archers de la Compagnie,

Bonjour,

Après la période estivale, la rentrée sportive est fixée au **mardi 3 Septembre 2024**. Vous trouverez jointe, à cet effet, une fiche d'inscription à compléter.

Nous insistons pour que vous la remplissiez entièrement, (pour des raisons administratives et de responsabilités). Merci de nous la remettre, accompagnée de votre chèque libellé à l'ordre « USC Tir à l'Arc », au plus tard le **jeudi 10 Septembre**, lors de la soirée consacrée à l'inscription. Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

### LES JOURS D'ENTRAINEMENT :

Les horaires de l'an dernier sont reconduits à savoir :

Les **séances d'initiation** auront lieu le mardi de 20h30 à 22h30.

A Compter du mardi 17 septembre et jusqu'aux vacances de Noël, **les créneaux du mardi seront réservés exclusivement aux débutants adultes et jeunes**.

A compter de Janvier 2025, tous les archers peuvent venir tirer sur l'ensemble des créneaux.

Les autres créneaux à notre disposition : jeudi de 20h30 à 22h30, samedi de 13h à 17h.

**Les mineurs qui ne participent pas à l'initiation ou aux compétitions sont sous la responsabilité de leurs parents, car ils ne sont pas encadrés par les formateurs. D'autre part, ils ne sont pas autorisés à utiliser leur arc si aucun archer adulte présent n'accepte de les encadrer.**

### LES TARIFS 2024/2025 (incluant la Licence FFTA et l'assurance)

- Adulte « pratique en compétition » : **162 €**
- Adulte « pratique en club » : **151 €**
- Adulte « sans pratique » : **50 €**
- Jeunes (nés après le 01/01/2004) **136 €**

- ❖ Licence Adulte « **pratique en compétition** » : ce type de licence permet à tous les archers de participer à des compétitions ou à des manifestations en dehors de la Compagnie.
- ❖ Licence Adulte « **pratique en club** » : ce type de licence permet aux archers le tir à l'arc uniquement dans les structures de la compagnie. Si un archer désire participer à une manifestation à l'extérieur, il devra prendre la licence pratique en compétition.
- ❖ Licence Adulte « **sans pratique** ». Ce type de licence ne permet pas la pratique du tir à l'arc, elle s'adresse à toute personne qui désire s'investir dans la vie de la compagnie.

Dégressivité de **10,00 €** à partir du **2<sup>ème</sup>** archer d'une même famille

Droit d'entrée pour les **non-Conflanais** (adultes ou enfants) : **15 € (seulement la première année)**.

## Les Catégories de licences 2023/2024

Type de licence	Catégorie	Condition d'âge : être né(e)	Validité
Adultes	Sénior 3	Avant le 01.01.1966	Du 01/09/2024 Au 31/08/2025
	Sénior 2	Entre le 01.01.1966 et le 31.12.1985	
	Sénior 1	Entre le 01.01.1986 et le 31.12.2004	
Jeunes	U 21	Entre le 01.01.2005 et le 31.12.2007	
	U 18	Entre le 01.01.2008 et le 31.12.2010	
	U 15	Entre le 01.01.2011 et le 31.12.2012	
	U 13	Entre le 01.01.2013 et le 31.12.2014	
	U 11 (poussin)	Après le 01.01.2014	
Découverte	Toutes Catégories	/	Du 01/03/2025 Au 31/08/2025

## Les types de licences

CATEGORIES	TYPES DE LICENCES PROPOSEES
ADULTES	(A) PRATIQUE EN CLUB ET EN COMPETITION (L) PRATIQUE EN CLUB - COMPETITIONS NON AUTORISEES (E) SANS PRATIQUE
JEUNES	(J) PRATIQUE EN CLUB OU EN COMPETITION Toutes les catégories d'âges JEUNES de BENJAMIN à JUNIOR
HANDISPORT	(H) PRATIQUE EN COMPETITION UNIQUEMENT Toutes catégories d'âges ADULTES JEUNES POUSSINS Présentation obligatoire d'une licence FFSA ou FFH en cours de validité pour la saison en cours Avec mention compétition obligatoire (sous conditions et limitations pour les poussins)
DECOUVERTE	(D) PRATIQUE EN CLUB (uniquement dans le club ayant délivré la licence) COMPETITIONS OFFICIELLES NON AUTORISEES Toutes catégories d'âges ADULTES JEUNES POUSSINS Délivrable uniquement à partir de mars de la saison en cours A des personnes n'ayant jamais été licenciées FFTA

Dans l'attente de vous rencontrer à la rentrée nous vous souhaitons une bonne fin de vacances et une bonne reprise.

**Le Président**

**Joël ANGERAND**